



Certificat de scolarité

1 - Partie à remplir par les parents

Nom de l'élève/étudiant :Prénom :

Date de naissance :

2 - Partie à remplir par l'établissement scolaire (si absence de certificat de scolarité)

Je soussigné(e)Responsable de l'établissement, certifie que l'enfant :

Nom de l'élève/étudiant :Prénom :

Date de naissance :

est en classe de (mettre une croix dans la case correspondante) :

Classe Professionnelle ou préparant à l'apprentissage ou CPA

1^{er} cycle, classe de 6^{ème} à 3^{ème}

2^{ème} cycle (classique), classe de seconde à terminale

2^{ème} cycle (technologique), classe de seconde à terminale

Enseignement professionnel court, CAP/ BEP -/ BT Classe préparatoire dans une école professionnelle

Apprentissage ou alternance rémunéré (artisan ou entreprise), 1^{ère} année seulement

Supérieur ou professionnel long (après baccalauréat)

Privé supérieur ou professionnel long (après baccalauréat) (1)

(1) Fournir un justificatif de refus d'inscription ou d'absence d'établissement public pour le même enseignement.

Remplir dans ce cas : montant annuel de la scolarité de l'établissement privé : €

Établissement agréé par la Sécurité Sociale : OUI - NON (barrez la mention inutile)

Cachet de l'établissement scolaire

À....., le.....

Signature du Responsable
de l'établissement scolaire



Certificat d'hébergement

1 - Partie à remplir par les parents

Nom de l'élève/étudiant :Prénom :

Date de naissance :

2 - Partie à remplir par l'établissement scolaire

Externe ou demi-pension :

Interne (sauf supérieur)

Montant des frais d'internat : €

Interne (supérieur)

Montant des frais d'internat : €

Cachet de l'établissement
scolaire

3 - Partie à remplir par les parents

Si l'étudiant est hébergé à l'extérieur du domicile familial et de l'établissement scolaire, indiquez :

Le montant du loyer :euros, après déduction des charges, et, le cas échéant, de l'allocation -logement ou de l'APL.

Dans ce cas, une quittance de loyer est obligatoire pour la constitution du dossier.

Si l'enfant est pupille SNCF : OUI - NON (barrez la mention inutile)

Si OUI, la photocopie de la carte délivrée par la SNCF est obligatoire.

Revenus de l'élève ou de l'étudiant en dehors des vacances scolaires :

- aide entreprise ou comité d'entreprise : montant : euros

- aide municipalité (revenu minimum étudiant) montant : euros

Attention : les bourses d'Éducation Nationale ne sont pas à prendre en compte.

En cas d'enseignement par correspondance : (certificat médical obligatoire).



Composition de la famille du demandeur

À la date de la demande

En cas de changement de situation familiale au cours de l'année de la demande, précisez impérativement la date :

Date :

Demandeur : Nom : Prénom :

Conjoint : Nom : Prénom :

Situation familiale en cours :

Mariage

Vie maritale

Divorce

Séparation

Veuvage

Enfants à charge du demandeur (au sens des prestations familiales)

Indiquez les enfants âgés de moins de 28 ans au 31 décembre de l'année en cours

Nom Prénom	M/F	Classe ou enseignement suivi	Date de naissance

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur cet imprimé.

À, le

Signature du demandeur :

Date de forclusion : 31 janvier 2023

Adresses des Espaces du CASI DIJON pour remettre votre dossier IFE :

Besançon : 17 voie Gisèle Halimi - 25000 Besançon Tél. : 03 81 53 66 79

Chalon-sur-Saône : 24, Av. Jean Jaurès - Bât. Alizée - 71100 Chalon-sur-Saône - Tél. : 03 85 93 08 92 (536 221)

Dépôt de Perrigny : 2, rue J-Baptiste Peincedé - CS 10622 - 21006 DIJON CEDEX - Tél. : 03 80 76 89 13 (530 027)

Dijon-ville : 10, cour de la Gare - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 45 32 16 (530 032)

Dole : 2, rue des Messageries - 39100 Dole - Tél. : 03 84 82 46 86 (533 214)

Les Laumes : Cour de la gare - 21150 Les laumes - Tél. : 03 80 96 88 74 (538 108)

Mâcon : place de la gare 71000 Mâcon Tél. : 03 85 40 96 20

Pontarlier : 3 place Villingen Schwenningen- 25300 Pontarlier - Tél. : 06 29 71 79 96

Saulon-la-Chapelle : ATM Saulon - Tél. : 03 80 79 15 99 (535 290)

Vesoul : 5 rue de la Gare - 70000 Vesoul - Tél. : 03 84 75 08 25 (534 604)

Gevrey : Accès n° 1 ou n° 6 - Bât. 43 - Bureau 13 bis - Route des Étangs 21220 Gevrey-Chambertin
Tél. : 07 86 44 53 02

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :

- les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires,
- un droit d'accès et de rectification est à votre disposition auprès du CASI DIJON, sur simple demande en consultation sur place ou par l'édition de votre fiche individuelle.

Vous pouvez nous contacter : Service Activités Sociales : 03 80 76 89 00

Attention demande IFE uniquement pour les agents des CSE contributeurs à 100 % au CASI DIJON

Pour les retraités (contractuels), nous fournir absolument un relevé de carrière SNCF.



Attestation d'études supérieures en établissement privé

Dijon, le

Pour bénéficier du forfait supérieur privé dans le traitement de votre dossier d'Indemnités pour Frais d'Études pour l'enfant :

Nom : Prénom :

Scolarité suivie :

Le CASI DIJON exige les attestations ci-dessous à remplir pour justifier de l'obligation d'une scolarité dans un établissement privé supérieur.

Attestation de l'établissement public

Justificatif de refus d'inscription de l'établissement public pour le même enseignement.

Je soussigné(e),

Responsable de l'établissement

Atteste du refus d'inscription de l'enfant :

Nom : Prénom :

Pour les raisons suivantes :

.....

Cachet de l'établissement

À, le
Signature du responsable
de l'établissement

Attestation de l'établissement privé

Je soussigné(e)

Responsable de l'établissement

Atteste de l'inscription de l'enfant :

Nom : Prénom :

que l'établissement est placé sous l'autorité du Ministère de Tutelle de

et qu'il n'existe pas d'établissement public pour le même enseignement.

Cachet de l'établissement

À, le
Signature du responsable
de l'établissement